



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Boulieu-lès-Annonay
Séance ordinaire du 29 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le 29 septembre à 18 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de Boulieu-Lès-Annonay, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Damien BAYLE, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 23 septembre 2025

Présents : Rémi CACHAT, Agnès de RETZ, Christelle ETIENNE, Cécile GRANGER, David JURDIC, Viviane LASCOMBE, Jean-Marc LOTHEAL, Laurence MOLARD, Marlène POULENARD, Christophe REY, Benjamin SERVE, Cindy VIALETTE, Valentine VIALETTE

Absents :

Yannick CANCADE

Mikaël DUBICKI

Thierry MAISONNIAL (pouvoir à Marlène POULENARD)

Martine ROUMEZY (pouvoir à Damien BAYLE)

Madame Marlène POULENARD est nommée Secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

➤ **Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 15 septembre 2025**

- 1. ACQUISITION DE LA PARCELLE AH 96**
- 2. ACQUISITION DE LA PARCELLE AH 97 ET AH 98**
- 3. CONVENTION AVEC ANNONAY RHONE AGGLO MISE A DISPOSITION BALAYEUSE ET CAMION MAXITY**

La séance est ouverte à 18 heures 30

Vu le compte-tenu de l'ordre du jour avec notamment l'acquisition de plusieurs parcelles, une visite sur le terrain est organisée afin que tous les conseillers puissent visualiser les sujets traités.

Après une interruption de 30 minutes pour cette visite, reprise de la séance.

Immédiatement, de nombreux échanges ont lieu. Chaque conseiller donne son avis.

Après les débats, la décision est prise d'étudier plus en détails les délibérations concernant des acquisitions. Les autres points prévus sont également reportés au conseil suivant.

Séance levée à 19h40

Procès-verbal approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés en séance du Conseil Municipal du 03 novembre 2025

Le Maire,

Damien BAYLE

La secrétaire de séance

Marlène POULENARD